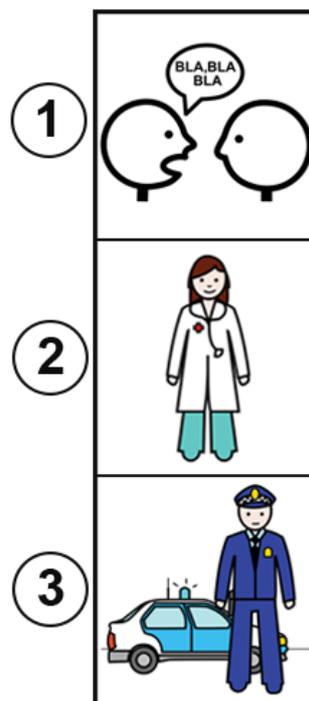




Visa pour le net



Vie relationnelle affective et sexuelle



23. Réagir en cas d'abus sexuel

<http://www.visapourlenet.be/vie-relationnelle/reagir-abus-sexuel/>

Table des matières

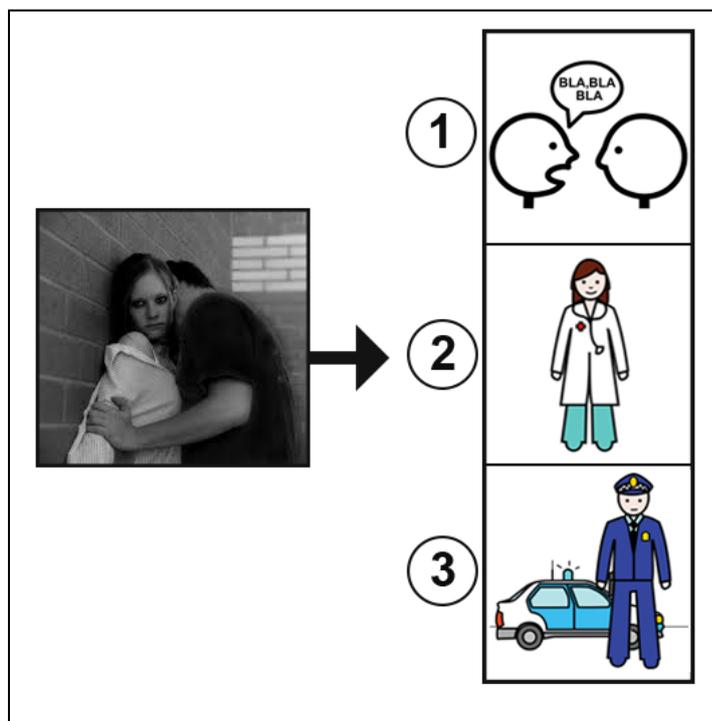
1. Réagir en cas d'abus.....	3
2. Responsabilités et handicap mental	5
3. Conséquences en cas d'abus.....	7
4. Si je suis témoin d'un abus sexuel.....	8
5. Je sens que j'ai envie, mais c'est mal	11
<hr/>	
6. Dictionnaire : pour bien comprendre.....	20
7. Partenaires.....	30
8. Références.....	30
9. Auteurs du texte	31

23 Réagir en cas d'abus sexuel

1. Réagir en cas d'abus

Dans cette fiche, nous allons voir ensemble comment **réagir**

- si on vit ;
 - si on **commet** ;
 - ou si on est **témoin** ;
- d'un **abus sexuel**.



Pourquoi est-ce important ?

Parce que certaines personnes qui ont un **handicap mental** peuvent parfois

commettre des **abus sexuels**

sans vraiment se rendre compte de la gravité de leurs actes.

Il est donc très important pour tous d'**apprendre** à **éviter** cela pour éviter de faire **souffrir** quelqu'un.



2. Responsabilités et handicap mental

Vous avez peut-être un **handicap mental**. Cela n'empêche pas que vous êtes une personne qui, comme les autres, doit **respecter les lois**. Si une personne qui a un **handicap** **commet un abus sexuel** même si elle ne savait pas que c'était grave, même si elle est en **minorité prolongée**, elle **risque** d'être **sanctionnée**.



Si une personne **handicapée mentale** **commet un abus sexuel**, le **tribunal de justice** va d'abord essayer de savoir si elle l'a fait en sachant qu'elle commettait un **délit** ou si elle ne savait pas qu'elle causait du tort à quelqu'un. Elle sera **jugée** « mentalement **responsable** de ses actes » ou « **irresponsable** de ses actes ».

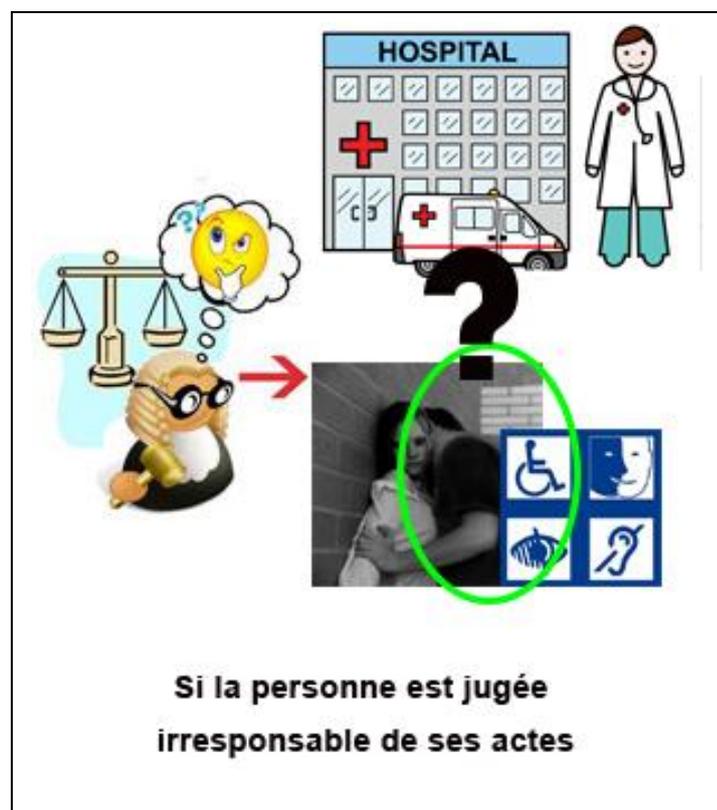


Si la personne est **jugée** « **responsable** de ses actes » les **sanctions** s'appliquent comme pour toute personne qui n'a pas de **handicap**.
 Si les faits **commis** sont très graves, elle **risque** donc la **prison**.
 La **punition** sera peut être moins forte si le handicap est reconnu par le **juge** comme une **circonstance atténuante** mais ce n'est pas toujours le cas.



Mais même si elle est **jugée** « **irresponsable** de ses actes », des **mesures de protections** pas **agréables** lui seront **imposées**, elle pourrait :

- être renvoyée de **l'institution**
- être envoyée dans une autre institution
- être **internée** en **hôpital psychiatrique**,...



3. Conséquences en cas d'abus

Voici quelques exemples

de **comportements interdits** :

- entrer dans la salle de bain quand l'autre a dit NON ;
- caresser les fesses de quelqu'un sans demander ;
- caresser le **sexe** d'un **enfant** ;
- mettre la main dans la culotte de quelqu'un qui n'est pas d'accord ;
- montrer son sexe à quelqu'un qui ne le veut pas ;
- **obliger** quelqu'un à se déshabiller,...



Certains de ces **comportements** sont plus graves

et **punis** plus fort, par exemple :

- avoir des **actes sexuels** avec un **enfant** ;
- utiliser la **force physique** ou la **violence verbale** pour avoir des **actes sexuels**,...



Les **punitions** possibles

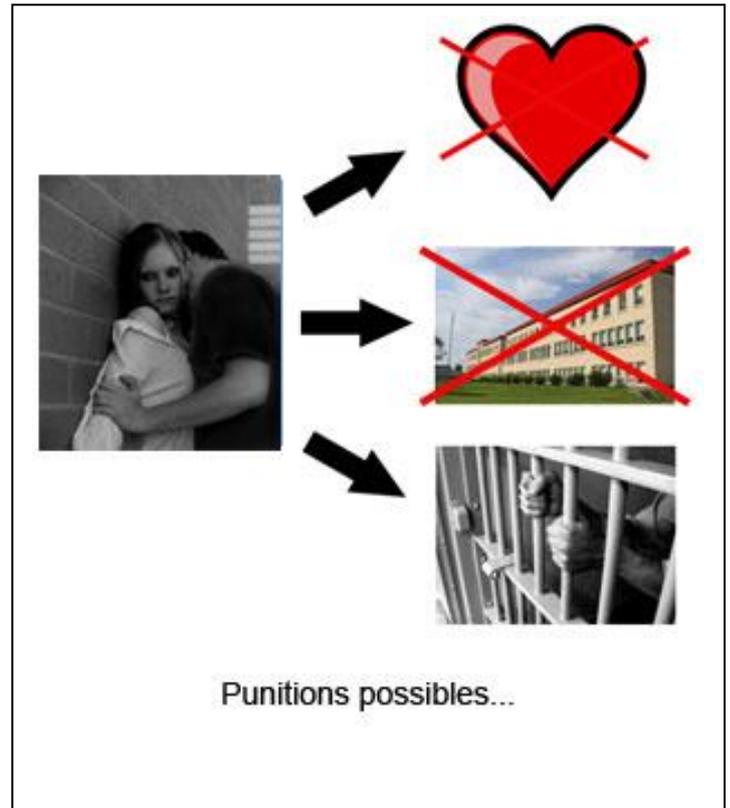
sont nombreuses :

- ne plus être aimé comme avant ;
- devoir quitter **l'institution** ;
- être toujours surveillé ;
- ne plus pouvoir sortir quand on en a **envie** ;
- aller en **prison**,...

La personne qui est **punie**

va aussi être soignée

pour l'aider à ne plus recommencer ce qu'elle a fait.



4. Si je suis témoin d'un abus sexuel

Vous avez vu quelqu'un

commettre un **abus sexuel** ?

Vous devez en parler

avec une **personne de confiance** !

Pourquoi ?

L'histoire de Fabrice

va vous l'expliquer :



Fabrice vit dans une **institution**

avec d'autres personnes.

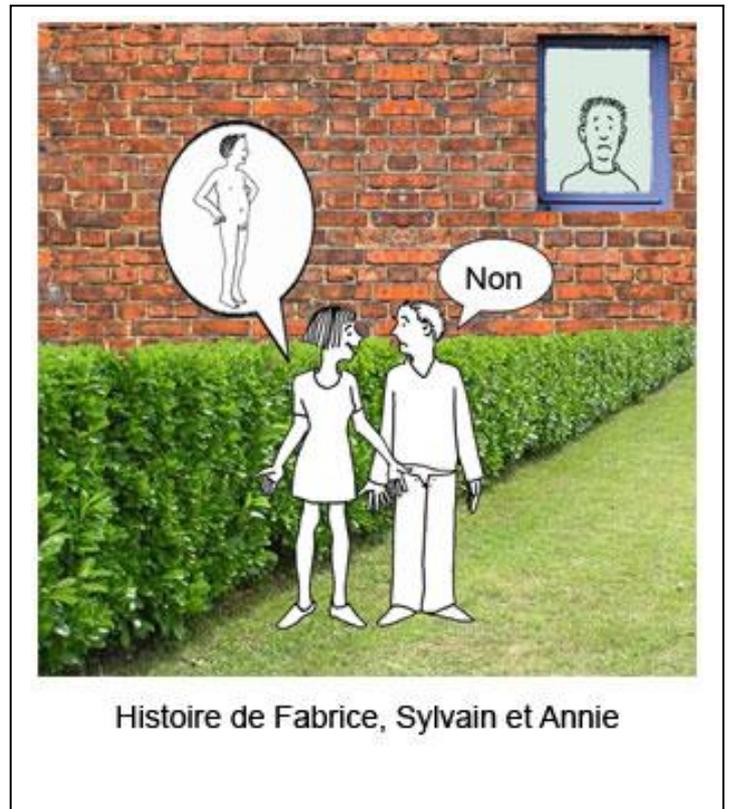
Il est dans sa chambre
et regarde par la fenêtre.

Il voit un de ses **amis**, Sylvain,
avec Annie.

Sylvain est un garçon plutôt timide.

Fabrice voit qu'Annie entraîne Sylvain
derrière de petits arbres.

Elle essaie de le déshabiller
mais Sylvain n'est pas d'accord.



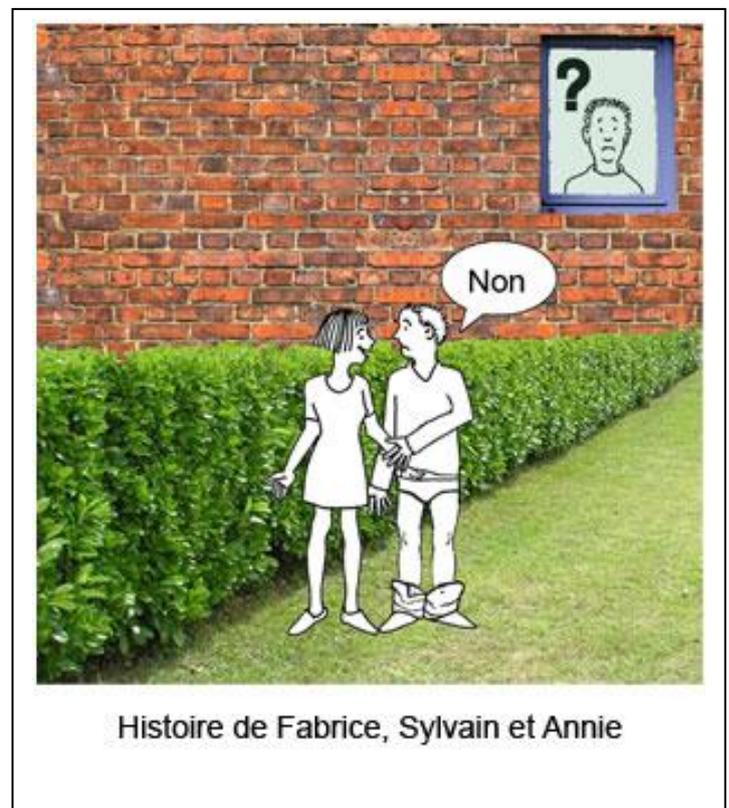
Fabrice voit ensuite Annie

lui enlever son pantalon
et mettre sa main dans son caleçon.

Sylvain essaie de l'en empêcher.

Fabrice a peur pour son **ami** Sylvain,
il ne sait pas ce qu'il doit faire...

Que doit faire Fabrice à votre **avis** ?

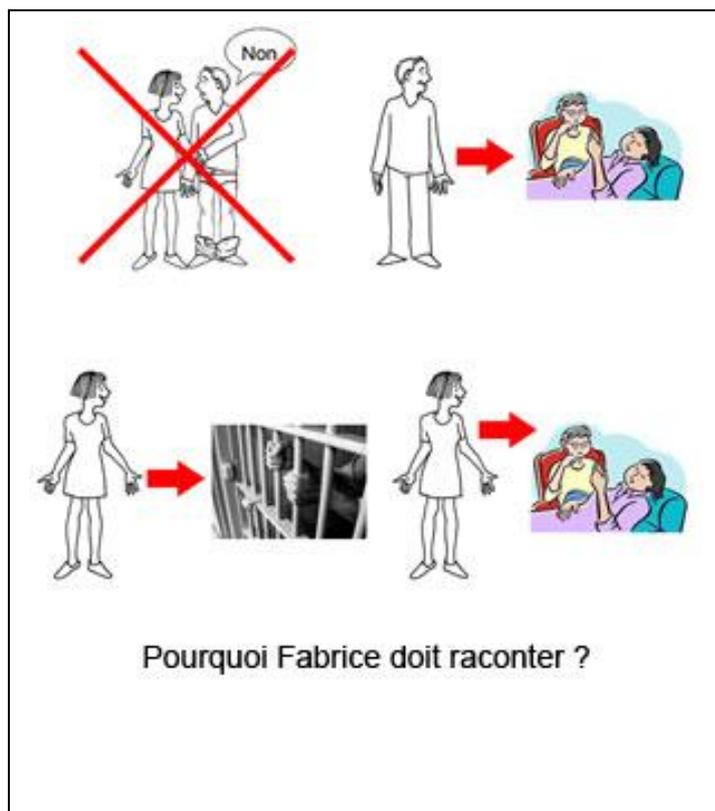


Fabrice doit prévenir quelqu'un de ce qui est arrivé.
 Même s'il a peur de **dénoncer** Annie.
 Même s'il a peur qu'Annie s'en prenne à lui.
 C'est normal d'avoir peur de dire ce qu'on a vu.
 Mais il faut en parler à une **personne de confiance** quand même car c'est très important !



Pourquoi est-ce aussi important ?

- pour que cela ne recommence plus
- pour qu'une aide soit apportée à la **victime**
- parce que le **coupable** doit être **puni** car ce qu'il fait est grave, il a fait mal, ce n'est pas bien !
- parce que le coupable doit aussi être aidé pour ne plus recommencer ce qu'il a fait.



5. Je sens que j'ai envie, mais c'est mal

Certaines personnes

ressentent parfois **l'envie**
de **commettre** un **acte sexuel**.

On peut ressentir une envie,
un **désir sexuel**, c'est normal.

Mais ce n'est pas pour autant
qu'on doit passer à l'acte.

Il faut freiner certaines envies
si elles font partie des actes **interdits**.

Même si ce n'est pas facile !



Voici pour exemple,

l'histoire de Charles :

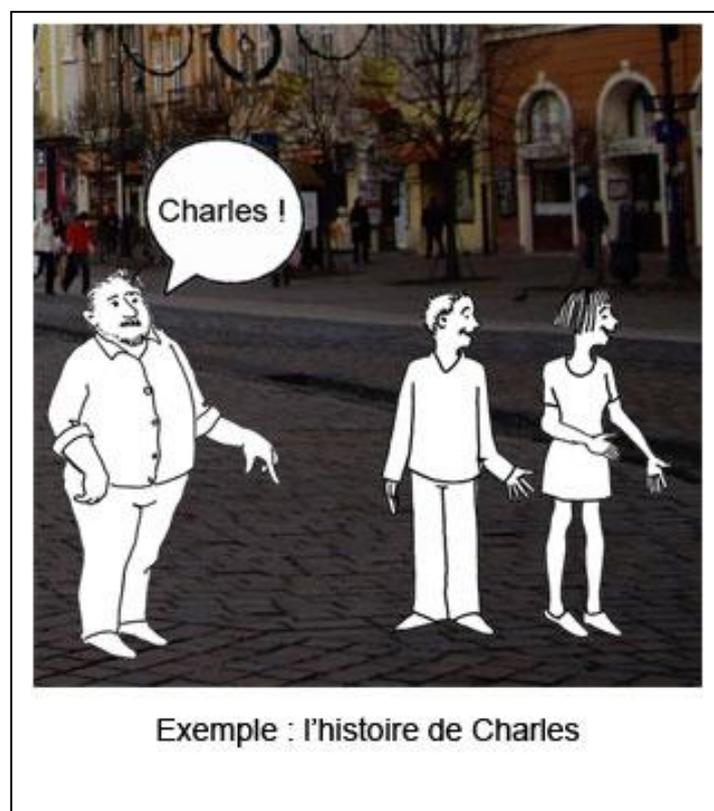
Charles se promène en ville
avec un **éducateur**.

Ils suivent une jeune femme
en mini-jupe.

Charles accélère
et tend la main vers la jeune femme
pour essayer de lui toucher les fesses.

L'éducateur crie « Charles ! »

Charles arrête net.



Après, **l'éducateur** demande à Charles ce qu'il lui a pris.
Charles répond « Ca vient tout seul »
Que pourrait faire Charles à votre avis ?

Charles pourrait :

- réfléchir aux **conséquences** :
par exemple,
la jeune femme **risquait**
de se retourner
et de gifler Charles.



Charles pourrait aussi :

- essayer de créer une **relation** avec une **amie** et pouvoir vivre sa **sexualité** avec elle ;
- avoir des activités physiques et de détente (sports, loisirs,...) ;
- apaiser lui-même ses **tensions sexuelles** en se masturbant, par exemple.
- Parler de son **envie** par exemple, dire à **l'éducateur** : « Elle est jolie, qu'en penses-tu ? »,...



Prenons un autre exemple :
 l'histoire de Marguerite :
 Marguerite a l'habitude
 de se jeter au cou des hommes
 qui viennent pour la première fois
 dans **l'institution** où elle habite.
 Elle leur dit : « Mon chéri »
 et essaie de les serrer contre elle.
 Peut-elle faire cela ?
 Non, ce n'est pas **respectueux**.
 Que pourrait-elle faire d'autre ?



Qu'est-ce que Marguerite peut faire ?

- Marguerite peut en parler avec une **éducatrice**, un **ami** et lui demander ce qu'elle doit faire quand un visiteur arrive ;
- elle peut s'entraîner à donner la main en disant : « Bonjour Monsieur ! » ;
- elle peut essayer de parler avec les visiteurs plutôt que d'essayer de se jeter dans leurs bras.



Qu'est-ce que Marguerite peut encore faire ?

- elle peut chercher des activités qui lui plaisent, qui l'occupent ou lui permettent de **s'exprimer** ;
- elle peut avoir du **plaisir** physique et de la détente au **snoezelen** ;
- si cela lui arrive encore, elle peut s'excuser auprès du visiteur...



Encore une autre histoire ?

Celle de Christian :

Christian est très attiré par les petits **enfants**.

Quand il en voit dans la rue, il a envie de les caresser, de les prendre dans ses bras, de les **embrasser**.

Il sait que c'est **interdit**.

Aujourd'hui, il voit 2 enfants jouer dans le parc.

Il a très **envie** d'aller près d'eux.

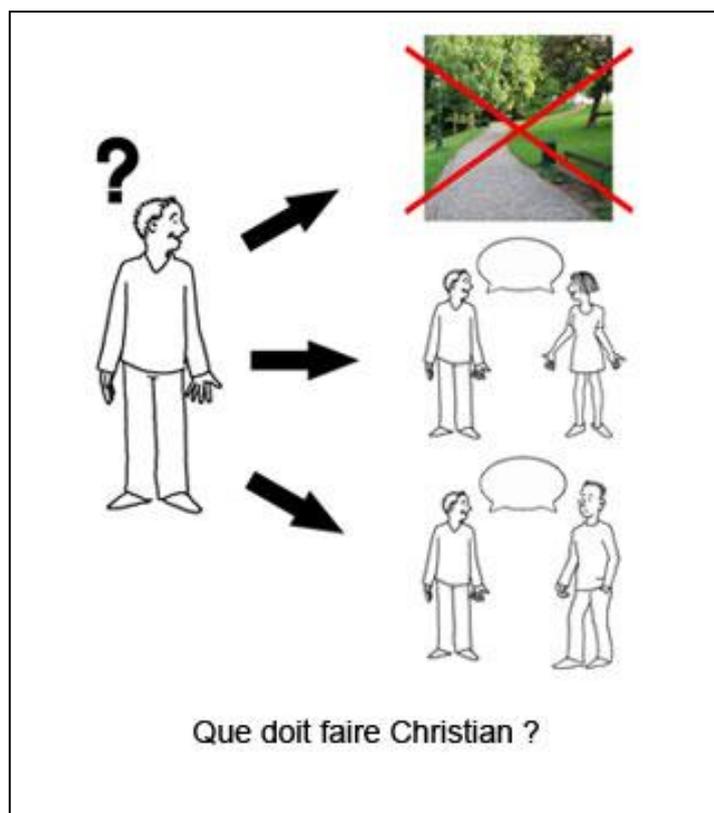
Que doit-il faire ?



Christian peut trouver
d'autres solutions

pour répondre à son **envie** :

- d'abord, il doit quitter le parc, pour ne plus être tenté ;
- il peut en parler à ses **amis**, et leur demander de l'aider à ne pas faire de bêtises graves ;
- il doit en parler avec un **éducateur** ou un **parent**.



Christian peut encore trouver
d'autres solutions

pour répondre à son **envie** :

- il doit demander de l'aide, tout seul,
- il n'est pas **capable** de **résister**
- il peut-être aidé par un **psychologue** et un **médecin** ;
- il doit être **protégé** :
ne plus pouvoir être seul dans des situations tentantes,...



Suite de l'histoire :

Christian n'a pas pu **résister**

et s'approche des enfants.

Il veut caresser la tête du petit garçon

mais celui-ci se met à crier

et sa mère arrive immédiatement

Elle se fâche très fort sur Christian

et **l'injure**.

Que devrait faire Christian ?



Christian ne peut pas ne rien faire

ni ne rien dire :

- Christian doit s'excuser auprès de la mère et du petit garçon et reconnaître ses torts ;
- il doit en parler à un **éducateur** ou à ses **parents** ;
- il doit demander de l'aide, tout seul il n'est pas **capable** de **résister**.



Christian ne peut pas ne rien faire
ni ne rien dire :

- il a **besoin** d'être aidé
par un **psychologue**
et un **médecin** ;
- il doit être **protégé** :
ne plus pouvoir être seul
dans des situations tentantes,...



Suite de l'histoire :

Christian n'a rien dit à personne.

Le lendemain, il retourne au parc.

Il revoit le petit garçon.

Il s'approche par derrière tout doucement
se jette sur lui

et essaye de **l'embrasser** en le **forçant**.

Un Monsieur le voit faire...

Que doivent faire le Monsieur ?

Les **parents** ? Et Christian ?



Que doit faire le Monsieur ?
 Le Monsieur doit **réagir**
 tout de suite
 et dire à Christian
 qu'il ne peut pas faire cela.
 Il doit aussi prévenir
 les **parents** du petit garçon.



Que doivent faire les **parents** ?
 Ils doivent **porter plainte** à la police
 car Christian a fait du tort à leur **enfant**
 Il a fait quelque chose de très grave !
 Le petit garçon a eu très peur,
 cela lui a fait beaucoup de tort.
 Après cela, l'enfant pourrait,
 par exemple,
 avoir peur de tous les hommes,
 ne plus oser jouer dehors,...



Que va-t-il arriver à Christian ?
 Ce que Christian a fait
 est une faute grave, un **délit**.
 Christian doit être **puni** pour cela.
 Il peut aller en **prison**
 pour un acte comme celui-là.
 Si on ne fait rien,
 Christian pourrait recommencer.



Que va-t-il arriver à Christian ?
 Il doit être soigné,
 il doit **apprendre**
 à **se comporter** autrement,
 sans **commettre d'abus**,
 Christian doit être surveillé.
 Il ne peut plus se promener librement,
 car il y a un **risque**
 que cela recommence
 et que d'autres **enfants** en **souffrent**.

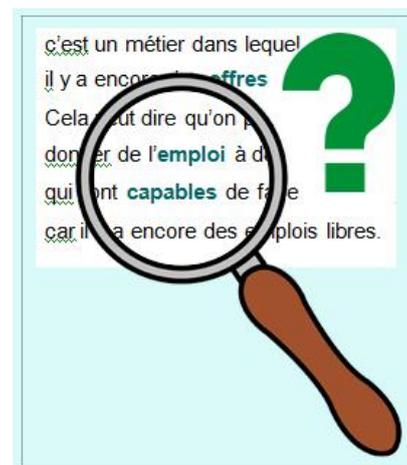


Que doit faire Christian ?
 Il doit reconnaître sa faute
 et essayer
 de changer de **comportement**
 mais pour cela il doit être aidé.
 Il n'y arrivera pas tout seul.
 L'équipe éducative, ses **parents**,
 le **psychologue** et le **médecin**
 vont essayer de l'aider.



6. Dictionnaire : pour bien comprendre

Vous pouvez retrouver ici les explications
 des mots en couleur dans le texte,
 pour mieux comprendre.



A

Abus : Un abus, c'est faire du mal à une personne qui n'est pas d'accord ou qui ne sait pas **se protéger**. C'est commettre une injustice contre une personne. L'abus est condamné par la **loi**, c'est **interdit**.

Abus sexuel : On peut commettre un abus sexuel, ou on peut être victime d'un abus sexuel. Un abus sexuel c'est quand une personne pose un **acte sexuel** sur une autre personne alors que cette autre personne n'est pas d'accord. On ne la

respecte pas. On viole son intimité. C'est très grave et c'est **puni** par la **loi**. Les abuseurs peuvent être punis d'une longue peine de **prison**.

Acte sexuel : C'est quelque chose que nous faisons en rapport avec notre **sexualité**.

Agréable : Agréable, cela veut dire que cela fait **plaisir**, qu'on aime ou que cela fait oui, à l'intérieur de nous.

Ami : Les amis, ce sont les personnes avec qui nous pouvons parler, ceux qui sont présents quand nous en avons **besoin**. Nous en avons généralement peu. On dit souvent que nous pouvons les compter sur nos 5 doigts.

Apprendre : Apprendre, c'est avoir de nouvelles **connaissances**, c'est recevoir des informations que l'on ne connaissait pas.

Avis : Avoir un avis, c'est avoir une idée, une opinion par rapport à quelque chose ou quelqu'un. Exemple, je suis d'avis que mentir ce n'est pas bien. On peut tous avoir des avis différents sur les choses mais on doit se **respecter** et respecter les avis des autres.

B

Besoin : Un besoin, c'est quelque chose que l'on ressent quand quelque chose nous manque. Il y a différents types de besoins : le besoin de manger, de dormir, de respirer mais aussi le besoin de se sentir aimé, le besoin d'être tranquille, le besoin d'apprendre,...

C

Capable / capacité : Avoir la capacité de faire quelque chose, c'est en être capable, Cela veut dire qu'on sait le faire, qu'on en a les compétences.

Circonstances atténuantes : Une circonstance atténuante, c'est une circonstance qui diminue la gravité d'un **délit** aux yeux du **juge**. Exemple : le **handicap mental**

d'une personne peut être vu par le juge comme une circonstance atténuante si on peut prouver que la personne ne savait pas que son acte était grave. Dans ce cas, la personne sera quand même **punie**, mais moins fort.

Commettre : Commettre, c'est un autre mot pour dire faire. Par exemple, on dira que l'on commet un **abus sexuel**, qu'on fait vivre à l'autre un abus sexuel.

Comportement / Comporter (se): Un comportement, c'est une manière d'être et d'agir.

Connaitre / connaissance : Les connaissances, c'est tout ce que nous savons, que nous avons appris et retenu depuis notre naissance.

Conséquence : Les conséquences, c'est ce qui arrive après. C'est le résultat de quelque chose qu'on fait. Il y a des conséquences positives et des conséquences négatives.

Coupable : Le coupable, c'est celui qui ne s'est pas bien **comporté**. Celui qui en en faute et qui peut être **puni** par la **loi**.

D

Délit : Un délit, c'est quand on commet un acte qui est **illégal**.

Dénoncer : Dénoncer quelqu'un, c'est dire à une autorité (par exemple la police) qu'il a commis un acte illégal.

Désir : Les désirs sont des **envies** qui essaient de répondre à certains de nos **besoins**.

E

Educateur : Un éducateur est une personne qui peut t'accompagner et te guider à travers les différentes étapes de la vie.

Embrasser : Embrasser, cela veut dire faire un bisou.

Enfant : L'enfance est la période de notre vie qui va de la naissance à l'adolescence.

Envie : L'envie, c'est ce que l'on ressent quand on veut quelque chose, ou quelqu'un très fort. Il y a différentes envies : envie de manger, envie d'avoir quelque chose, envie de faire quelque chose, de prendre quelqu'un dans ses bras, par exemple,...

Eviter : Eviter quelque chose ou quelqu'un, c'est faire en sorte de ne pas rencontrer cette personne ou de contourner la chose à vivre car on ne veut pas la vivre.

Exprimer (s') : S'exprimer, c'est oser dire ce qu'on a envie de dire même quand on a peur que cela ne plaise pas à certaines personnes.

F

Force physique : La force physique, c'est la force de notre corps, de nos muscles. Forcer quelqu'un à faire quelque chose par la force physique, c'est par exemple l'empoigner et le bousculer jusqu'à ce qu'il fasse ce qu'on veut. Ce n'est pas **légal** de **se comporter** comme cela, on peut être gravement **puni** par la **loi**.

Forcer : Forcer quelqu'un à faire quelque chose, c'est l'**obliger** à faire quelque chose alors qu'il n'est pas d'accord.

G, H

Handicap mental : Le handicap mental est aussi appelé déficience mentale ou handicap intellectuel. Une personne vit avec un handicap mental lorsqu'elle a un plus de difficultés que les autres dans certains domaines de sa vie. Par exemple, pour parler, lire, écrire, calculer, être autonome,...

Hôpital psychiatrique : L'hôpital psychiatrique est un endroit où sont accueillies les personnes qui souffrent de maladies mentales. On y trouve des psychiatres, des **psychologues**, des infirmières,...

I

Illégal : Illégal, cela veut dire que ce n'est pas autorisé par la **loi**, que c'est **interdit**. Si on le fait quand même, on **risque** des punitions, des amendes pénales ou des peines de prison.

Imposer : Imposer quelque chose à quelqu'un, c'est ne pas lui laisser le choix de le faire ou non, on l'y **oblige** et puis c'est tout.

Injurier : Injurier quelqu'un, c'est l'insulter, lui dire des gros mots. C'est une forme de **violence**. On appelle cela de la **violence verbale**, parce que c'est de la violence avec des mots et pas avec des gestes.

Institution : Institution est un autre mot pour dire établissement ou centre. Exemples: les centres de jour, les services résidentiels,...

Interdit : Interdire, cela veut dire ne pas autoriser à faire ou dire quelque chose.

Interner : Interner quelqu'un c'est le forcer à aller en **hôpital psychiatrique**.

Irresponsable : Irresponsable, c'est l'inverse de **responsable**, cela veut dire qu'on n'est pas responsable.

J

Juge : Le juge est une personne qui veille au bon **respect** des **lois** et qui prend des décisions pour punir les personnes qui ne respectent pas les lois.

Juger : Juger c'est déterminer si quelqu'un est **coupable** ou non.

K, L

Légal : Légal, cela veut dire que c'est autorisé par la **loi**, que ce n'est pas **interdit**.

Lois : Les lois sont les règles d'un pays que tout le monde doit **respecter** sinon on peut être **puni**. C'est la police et le **tribunal** de justice qui vérifient que tout le monde respecte bien les lois. Exemple de loi : tu ne peux tuer personne.

M

Masturber (se) : Se masturber, c'est se donner du **plaisir** sexuel tout seul en touchant les parties de son corps qui donnent du plaisir sexuel, par exemple caresser son **sexe**.

Masturbation : La masturbation, c'est quand on se donne tout seul du plaisir sexuel. Quand on se donne un orgasme tout seul.

Médecin : Un médecin, c'est un autre mot pour dire un docteur.

Mesure de protection : Quand une personne devient dangereuse pour elle-même (parce qu'elle se fait du mal à elle) ou pour les autres (parce qu'elle fait du mal à la société), le **juge** peut **imposer** à la personne des mesures de protection. Par exemple, l'isoler des autres en l'**obligeant** à vivre dans un **hôpital psychiatrique** pendant un certain temps,... Là elle sera **protégée**, et les autres aussi.

Minorité prolongée : Une personne sous minorité prolongée est une personne qui est toujours sous la **responsabilité** légale de ses **parents** ou de son tuteur légal. Depuis 2014, on ne parle plus de minorité prolongée mais de la loi pour la protection des personnes majeures.

N, O

Obliger : Obliger quelqu'un à faire quelque chose, c'est ne pas lui laisser le choix de faire autrement. On ne peut pas obliger quelqu'un à faire quelque chose d'**illégal**. Tout comme nous sommes tous obligés d'obéir aux **lois** de notre pays.

Organe sexuel : Les organes sexuels de l'homme s'appellent le pénis, les testicules, la prostate,... Les organes sexuels de la femme se séparent en deux

parties, les organes sexuels extérieurs (la vulve, le clitoris,...) et les organes intérieurs (le vagin, les ovaires, les trompes de Fallope,...).

P

Parent : Un parent désigne les personnes qui nous ont donné la vie ou qui nous ont élevés, mais aussi les membres d'une même famille.

Personne de confiance : Les personnes de confiance sont les personnes : qui nous **respectent**, qui nous écoutent et nous font du bien, qui veillent sur notre sécurité (par exemple: la police, nos référents, nos éducateurs,...).

Plaisir : Le plaisir c'est bien, c'est bon, c'est **agréable**. Le plaisir, c'est ce que l'on ressent lorsque l'on se fait du bien ou quand on fait du bien à quelqu'un.

Porter plainte : Porter plainte à la police, c'est aller dire à la police quand on a été **victime** de quelqu'un ou de quelque chose de pas légal, qui n'est pas en accord avec la **loi**. Cela permet à la police de savoir que la personne n'a pas été **respectée** et de faire appliquer les lois au **coupable** : il peut avoir un avertissement, une amende pénale, ou aller en **prison**, tout dépend de la gravité de son acte.

Psychologue : Un psychologue est une personne dont le métier est d'écouter et d'aider les gens à résoudre leurs problèmes psychologiques et leurs maladies mentales. Mais, contrairement au psychiatre, le psychologue ne peut pas prescrire de médicaments.

Prison : La prison c'est un endroit où sont enfermées les personnes qui ont été condamnées par le **tribunal** car elles ont commis des actes graves **punis** par la **loi**.

Protéger : Protéger, c'est prendre soin de quelqu'un, c'est veiller à ce qu'il ne lui arrive pas de mal, c'est veiller à sa sécurité.

Punition / punir : Punir, cela veut dire qu'on reçoit une punition parce qu'on n'a pas respecté une règle ou une **loi**. Il peut y avoir différentes sortes de punitions pour adultes : les amendes pénales, les peines de prison,...

Q, R

Réagir : Réagir, c'est répondre d'une certaine manière à une action ou à un événement extérieur. C'est aussi s'opposer activement à l'action de quelque chose, **résister** à une menace, un danger : réagir contre la routine.

Relation : La relation, c'est ce qui relie deux ou plusieurs personnes, c'est le lien qu'elles entretiennent. Il y a des relations d'amour, d'amitié, des relations familiales, professionnelles,...

Résister : Résister, cela veut dire, ne pas se laisser faire.

Respect : Le respect, c'est bien se comporter avec les autres, être poli, tenir compte de leurs droits, de leurs envies, de leurs **besoins**,... Tout le monde doit être respecté. Toi aussi, tu as le droit au respect. Il faut apprendre à se faire respecter. Pour en savoir plus tu peux aller dans "Oser être soi".

Respecter : Respecter quelqu'un ou quelque chose, c'est bien **se comporter** avec lui, être poli, tenir compte de ses droits, de ses **envies**, de ses **besoins**,... Tout le monde doit être respecté. Toi aussi, tu as le droit au respect.

Responsable : Quelqu'un qui est responsable, c'est quelqu'un qui est **capable** de prendre ses responsabilités ou qui a la responsabilité de certaines choses.

Ressentir : Ressentir quelque chose, c'est le vivre à l'intérieur de sa tête, c'est le sentir dans son corps.

Risque : Un risque, c'est quelque chose qui peut être un peu dangereux et qui rapporte aussi des avantages. Il faut prendre des risques mais avec prudence !

S

Sanctionner : Sanctionner est un autre mot pour dire **punir**. Et sanction est un autre mot pour dire punition.

Sexe : Le sexe, c'est un mot qui veut dire **organe sexuel**.

Sexualité / sexuel : La sexualité, c'est tout ce qui concerne le **sexe** et les relations sexuelles en général.

Snoezelen : Un snoezelen est un espace aménagé pour travailler les 5 sens en toute sécurité. On peut y voir, toucher, sentir, goûter et écouter des choses.

Souffrir : Souffrir, c'est éprouver de la souffrance, de la peine, de la douleur.

T

Témoin : Un témoin, c'est quelqu'un qui a vu quelque chose. On peut être témoins de beaucoup de choses et parfois, dans certaines situations, la Police peut nous demander de raconter ce qu'on a vu. Exemple: si on a été témoin d'un meurtre, on doit le dire à la Police.

Tension sexuelle : Les tensions sexuelles, c'est quand on ressent dans son corps des **envies sexuelles** très fortes et qu'on a beaucoup de mal à **résister**.

Tribunal de justice : Le tribunal, c'est là où la justice prend les décisions de justice. C'est comme cela qu'on appelle la maison dans laquelle travaillent le **juge** et les avocats, par exemple. Le tribunal : c'est le palais de justice, c'est un bâtiment où l'on fait **respecter** la justice, les **lois**, et les droits de chacun.

U, V

Victime : Une victime, est une personne qui a subi quelque chose qui l'a fait **souffrir** et qui n'était pas normal, voire même **illégal**.

Violent : Etre violent, c'est agresser les autres par ses paroles ou par ses gestes. La violence est condamnée par la loi. Personne n'a le droit d'être violent.

Violence physique : On peut faire mal à l'autre quand on est violent physiquement (avec notre corps) avec lui. Par exemple, on lui donne un coup de pied. C'est la violence physique. Mais on peut aussi faire mal à l'autre en employant des mots qui vont le blesser dans sa tête et dans son cœur. C'est cela la **violence verbale**.

Violence verbale : On peut faire mal à l'autre quand on est **violent physiquement** (avec notre corps) avec lui. Par exemple, on lui donne un coup de pied. C'est la violence physique. Mais on peut aussi faire mal à l'autre en employant des mots qui vont le blesser dans sa tête et dans son cœur. C'est cela la violence verbale.

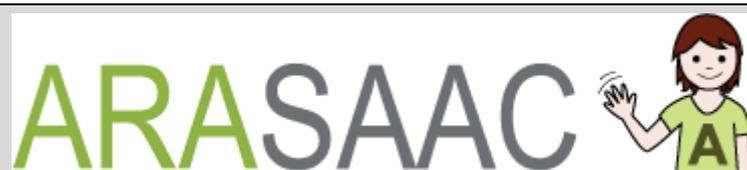
W, X, Y, Z

Pour voir plus de définitions,
rendez-vous sur www.visapourlenet.be.

7. Partenaires

Le projet visa est soutenu financièrement par la Wallonie.

L'élaboration de la rubrique VRAS a été principalement soutenue par :



Certains symboles pictographiques utilisés proviennent de la banque d'images et sont la propriété de CATEDU (<http://catedu.es/arasaac/>).

Ils sont sous licence Creative Commons: CC (BY-NC-SA).

Ils ont été créés par Sergio Palao

et transformés pour illustrer encore plus précisément le texte.

8. Références

Livre : Delville, J., Mercier, M., & Merlin M., (2000) Des femmes et des hommes. Belgique : Presses Universitaires de Namur.

9. Auteurs du texte

Les professionnels qui ont aidé à faire ce texte sont :

Rédacteur : Laëtitia Jacoby, travailleur social, asbl Inter-Actions, service d'accompagnement (Hannut, Belgique). 2007-2008.

Illustrateur : Christophe Preud'homme, éducateur, asbl Inter-Actions, service d'accompagnement (Hannut, Belgique). 2007-2008.

Correcteurs :

Vérification des informations (2010 -2013) : OASIS FAMILIALE, Planning familial de Hannut : Niina Maria Mattila (Coordinatrice de l'opération); Céline Van Heeswyck (Juriste); Delphine Bourdhouxhe et Cécile Virgo (Docteurs en médecine).

Actualisé en 2016 par Séverine Legros, assistante sociale, asbl Inter-Actions, service d'accompagnement (Hannut, Belgique).

Les Experts Visa qui ont vérifié la juste accessibilité de ce texte sont :

Aucun.

Dernière actualisation du texte le : 06/04/2016



Les Experts Visa



Ils révisent des textes, des outils
et la facilité d'utilisation de sites Internet dont Visa.
Ils testent l'accessibilité d'OIP
et donnent leurs avis sur comment
rendre les choses toujours plus accessibles à tous.

Ce texte a été corrigé
avec la collaboration
de l'OASIS Familiale



Plus d'infos sur :
www.visapourlenet.be



Projet Visa pour le net
Asbl Inter-Actions
Rue de Tirlemont, 52/1
4280 HANNUT
019/51.40.77.

visapourlenet@gmail.com

The screenshot shows the homepage of 'Visa pour le net'. At the top, there's a logo with a globe and a mouse. Below it, the title 'Visa pour le net' is displayed. The main content area is divided into two columns. The left column has a 'Nouveautés' section with the text 'Toutes les nouveautés' and an 'Experts Visa' section featuring a photo of a smiling man holding a globe and the text 'En savoir plus sur le projet Visa'. The right column has an 'Informations' section with icons and labels for 'Citoyenneté', 'Culture', 'Logement', 'Santé', 'Vie quotidienne', 'Vie relationnelle', 'Module cuisine', and 'Module emploi'. At the bottom, there is a navigation bar with icons and labels for 'Internet en sécurité', 'Charte', 'Partenaires', 'Sources', 'Liens', and 'Condi'.

